

De-ci, de-là

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **31 (1943)**

Heft 634

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264799>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

vre de toutes les possibilités de production du peuple, en appliquant un programme de travail, où viendront s'insérer, en une vivante collaboration, toutes les initiatives privées des pays. Car les initiatives privées sont les plus fécondes. A l'Etat de les encourager, de leur faire ouvrir des crédits et, cas échéant, de suppléer à leur insuffisance par la création d'entreprises ou d'ateliers. Il est essentiel, que tout ressortissant du pays soit assuré d'un travail qui lui permette de gagner sa vie.

Les inspirateurs de l'initiative dont nous parlons sont convaincus que là où la liberté du commerce et de l'industrie laisse un libre jeu aux lois économiques, aucune surproduction n'est à craindre; car tout être qui produit consomme en proportion. Un danger demeure néanmoins, c'est, en l'absence d'une stricte régulation par l'Etat, le développement abusif du capital privé et des associations anonymes de capitaux, leur action tyrannique sur l'économie nationale. A ce danger, le remède qui s'oppose est d'ordre privé, car il faut éviter le nivellement officiel du socialisme d'Etat: c'est la régulation imposée par le développement des coopératives populaires. Grâce à cette puissance adverse, le libre jeu de la concurrence est maintenu entre riches et pauvres, la misère est éliminée, tout le monde peut consommer; par conséquent, la demande est telle sur le marché industriel qu'il y a du travail pour chacun.

Ce vaste programme économique qui sert de fondement à la nouvelle «dotation» civique rêvée par M. Dutweiler, laquelle assure à chaque homme et à chaque femme du pays un «droit au travail», mérite donc de retenir l'attention et d'orienter les esprits vers les perspectives nouvelles qui s'ouvrent à notre génération.

Dans le programme de l'initiative, le problème du travail féminin vient s'insérer tout naturellement. La femme n'est pas la concurrente de l'homme, mais sa collaboratrice. La femme seule qui, par son travail, suffit à son entretien, la mère qui collabore au gain de la famille et facilite ainsi l'éducation des enfants, sont, tout comme les hommes, dotés du droit au travail; tout comme les hommes elles font partie de l'armée productrice nationale.

Ce n'est pas, comme on l'a dit quelquefois, le travail professionnel qui a causé les ravages de la vie de famille. La mondanité et la dissipation d'un côté; d'un autre, le manque de moyens pécuniaires à tous ses degrés, ont une part autrement grande à la démoralisation sociale et à la dépopulation. Mais il se peut que le travail des femmes crée des embarras de chômage; le double gain dans des ménages, où les charges ne sont pas grandes, peut sembler une injustice. Devant le dynamisme du système social préconisé par l'initiative Dutweiler, ces appréhensions passent au second plan. Certes, dans le cercle fermé d'une économie restreinte, le travail féminin peut amener des rivalités immédiates et fâcheuses; dans l'actif échange d'une activité créatrice, ces rivalités deviennent des embarras momentanés, alors que le fait essentiel reste celui-ci: la femme qui gagne, dépense; par conséquent, elle aug-

mente la production et la consommation.

La femme suisse ne jouissant pas encore des prérogatives du citoyen, on n'a pu traduire la phrase allemande de l'initiative: «Das Recht auf Arbeit ist jedem arbeitsfähigen Schweizer Bürger gewährleistet...» par: «Le droit au travail est garanti à tout citoyen suisse valide...» Mais on a eu soin d'écrire: «à tout Suisse valide», en sorte qu'aucune équivoque n'est possible.

Après les nombreuses séances contradictoires où M. Dutweiler a défendu son projet contre des accusations variées, on a pu constater que l'exposition explicite de ce projet doit retenir l'attention. Il ne faut donc pas s'étonner que des hommes de cœur, conscients de leurs responsabilités administratives ou gouvernementales, voient le salut dans un renforcement de l'autorité gouvernementale et administrative. Ces hommes pensent que, dans un peuple dont les traditions sont telles que chaque homme y est porteur d'arme, et exerce une voix dans le conseil, que chaque femme y est la compagne, la mère, l'éducatrice, la ménagère de citoyens responsables, il ne peut y avoir de mesures efficaces à appliquer que celles qui sauvegardent la responsabilité personnelle. *Tout homme, toute femme doit avoir un travail et être responsable de ce travail dans le pays.* Il en a été ainsi aux premiers temps de notre patrie; il peut en être de même aujourd'hui, si l'on oblige l'Etat à collaborer aux traditions qui ont fait la durée d'un petit pays.

Marianne GAGNEBIN.

Un simple exemple, pris dans la vie de tous les jours illustre cette vue des choses. Voici une femme médecin dont le mari pratique de son côté. Ils ont quatre enfants à élever. Constamment Madame a recours au téléphone, à des taxis, à des aides ménagères. Elle a une bonne couturière, fait donner aux enfants des leçons de

GANT D'OR

M^{me} BLANC - 23, rue du Rhône
Qualité - Prix raisonnables

piano, de danse, d'équitation. Dans sa poche, il y a assez de monnaie pour secourir à temps les misères rencontrés sur son chemin. Saisie de remords à la vue d'un confrère marié, dépourvu de clientèle, elle renonce à sa profession, se borne à remplir sa tâche ménagère. Qu'on se figure les pertes de gain entraînées autour d'elle, par cette décision!... D'autre part, est-il certain que le confrère sans clientèle bénéficie de son acte, et que ce soit pour le bien de la communauté, voire pour le bien de la famille?

Les femmes des chefs d'Etat alliés voyagent

M^{me} Tschiang-Kai-Shek à Washington

Après Mrs. Roosevelt, qui est venue à Londres, c'est M^{me} Tschiang-Kai-Tschek qui s'est rendue aux Etats-Unis, où elle a parlé au Sénat comme à la Chambre des Représentants devant des salles bondées et enthousiastes. «Madame», comme on l'appelle là-bas, était en effet la première femme étrangère qui prenait la parole devant le Corps législatif américain; mais ce n'était pas tant à cette nouveauté (qui est moins faite pour surprendre les citoyens et citoyennes des Etats-Unis que les députés bernois!) (Réda.) qu'elle devait son succès qu'à sa vaillance jamais lassée, à son élan et à la persévérance par laquelle elle symbolise la lutte de son pays pour son indépendance. Chargée d'une responsabilité plus lourde qu'aucune femme peut-être n'en a jamais portée, politique clairvoyante et avisée, spécialiste de l'aviation, M^{me} Tschang-Kai-Tschek s'est ainsi que son mari, et en pleine communion avec lui, entièrement consacrée à la cause de la liberté et de l'unité chinoises.

La Résidence

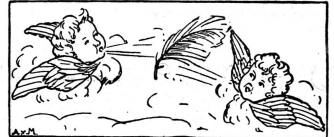
11, Florissant - Genève

Hôtel - Restaurant - Bar

Grands et Petits Salons pour Réceptions

G. E. LUSSY, Directeur

«C'est, écrivait le printemps dernier, notre compatriote Walther Bosshard, auquel elle avait accordé une interview à Tschinking, une femme svelte et mince, au visage clair, et les terribles années qui ont passé sur elle n'ont pas altéré sa physionomie. Toujours belle, avec des yeux animés et d'admirables mains incroyablement gracieuses, elle ne manifeste que bien rarement un trait d'amertume ou de fatigue, et offre un exemple étonnant d'énergie tranquille aux femmes de son pays comme à celles du monde entier.» Aucune parole de haine ne s'échappe de sa bouche; au contraire, elle travaille, en même temps que pour son pays — n'a-t-elle pas organisé depuis 1937 une œuvre immense pour les réfugiés, adopté personnellement plus de 20.000 orphelins de guerre, créé des écoles et des institutions d'éducation, inspiré et groupé la jeunesse féminine chinoise au service de tous? — pour les buts de la paix future: cette paix qui, écrivait-elle, «doit être universelle dans son idéal et humaine dans ses réalisations». Et si la réponse à son appel urgent lui est venu en masse des Etats-Unis, si paraissent maintenant passées les longues années pendant lesquelles les puissances anglo-saxonnes ont laissé son pays se défendre tout seul, si elle peut regarder l'avenir avec confiance, c'est toujours avec la même simplicité et la même foi complète dans l'avenir. Les foules le savent, et c'est pour cela qu'elle l'acclamait.



DE-CI, DE-LA

Piano et poésie: Mme P. Astrov-Munier et Mlle A. Lette Silvestre (Genève)

C'est le jeudi 18 février, que ces deux artistes ont fait entendre leurs productions dans la salle de «Notre Genève», pleine comme un œuf pour la circonstance. Mme Astrov-Munier, brillante élève de M^{me} Chérifian, a joué successivement, en faisant montre d'un talent remarquable, du Chopin,

XX^{me} anniversaire de la «Déclaration des Droits de l'Enfant» Message de l'U. I. S. E.

L'Union internationale de Secours aux Enfants, composée d'organisations de vingt-six pays, rappelle à tous ceux qui ont à cœur le sort des jeunes générations la Déclaration des Droits de l'Enfant dont elle commémore le vingtième anniversaire:

Par la présente Déclaration des Droits de l'Enfant, dite Déclaration de Genève, les hommes et les femmes de toutes les nations, reconnaissant que l'humanité doit donner à l'enfant ce qu'elle a de meilleur, affirment leurs devoirs, en dehors de toute considération de race, de nationalité et de croyance:

1. L'ENFANT doit être mis en mesure de se développer d'une façon normale, matériellement et spirituellement.
2. L'ENFANT qui a faim doit être nourri; l'enfant malade doit être soigné; l'enfant arriéré doit être encouragé; l'enfant dévoyé doit être ramené; l'orphelin et l'abandonné doivent être recueillis et secourus.

3. L'ENFANT doit être le premier à recevoir des secours en temps de détresse.
4. L'ENFANT doit être mis en mesure de gagner sa vie et doit être protégé contre toute exploitation.
5. L'ENFANT doit être élevé dans le sentiment que ses meilleurs qualités devront être mises au service de ses frères.

Reconnaissant les progrès accomplis dans le domaine de la protection des jeunes, l'Union constate néanmoins que l'application de la «Déclaration de Genève» s'impose plus que jamais. L'Union voit avec douleur les souffrances des enfants et des adolescents victimes de cette guerre; elle s'efforce sans relâche de les soulager et souhaite ardemment que cette détresse prenne fin.

L'Union est toujours prête, en collaboration avec les institutions spirituelles et temporelles, à donner son concours aux gouvernements pour l'immense tâche de réparation de demain.

L'Union internationale de Secours aux Enfants demande avec instance à ceux qui décideront d'une nouvelle organisation universelle de la paix de songer à la jeunesse qui pâtit si cruellement de tout conflit. Les conditions sociales et la situation internationale doivent permettre à la Déclaration des Droits de l'Enfant d'être, enfin, une réalité.

Genève, février 1943.

au G. Q. G. Mais il arrive que le temps rendant impossible les vols de retour, l'Atagirl doit se débrouiller pour rentrer par n'importe quel moyen, fut-ce à pied, à son point de ralliement. Plus d'une d'entre elles s'est vue obligée, après une journée harassante, portant au dos son parachute, de faire à pied un nombre impressionnant de kilomètres.

Le service que l'on exige de ces jeunes femmes est exceptionnellement dur. Il faut qu'elles pilotent des appareils parfois très lourds, et depuis une période toute récente, on leur demande même de manœuvrer les appareils de commandement très compliqués des bombardiers britanniques. Mais depuis la formation de leur unité, dès le début de la guerre, c'était leur plus secret espoir que d'avoir cette grande responsabilité.

...aux... Blitzmädel

Celles-ci, dont le correspondant berlinois de la Tribune de Genève nous expose l'activité, sont chargées de la liaison constante entre les états-major et les escadrilles, ainsi que de la transmission des bulletins météorologiques et des nouvelles. D'autres femmes ont été enrôlées dans les services des trains notamment:

...Le train rouge arrive en trombe et glisse avec un bruit étourdissant le long du quai. Les portes coulissantes s'ouvrent. La foule en sort rapidement; d'autres voyageurs entrent dans le train qui est bientôt plein comme un œuf. Une voix sonore crie sous la voûte de la gare un «zurückbleiben» (restez en arrière) impératif. Une femme en uniforme bleu foncé, casquette rouge enfoncée sur les cheveux blonds, brandit vers le ciel une palette verte. Les portes se referment automati-

quement et le train électrique démarre à toute allure. Les Berlinoises savent tout de suite si le conducteur d'un train est un homme ou une femme: ces dames, en effet, n'ont pas la main très douce et les conductrices font souvent rouler leur train à une rapidité qui défie toutes les prévisions de l'horloge. Ceci ne les empêche pas de manier les freins avec une énergie qui devrait être le propre du sexe dit fort.

On serait tenté de croire que, depuis que de nombreuses femmes ont été engagées par les chemins de fer du Reich pour subvenir au manque de main-d'œuvre masculine, le trafic témoigne d'un certain laisser-aller. Ce n'est pas le cas, et nul ne saurait recommander aux voyageurs d'entamer une conversation privée avec une de ces jolies filles en pantalons qui fonctionnent comme chef de train. Les deux mains dans les poches, les chères enfants auraient vite fait de couper court à toute tentative de rapprochement. Elles prennent leur tâche avec un sérieux inébranlable et n'hésitent pas à empoigner les resquilleurs et à apostropher les retardataires qui essayent de forcer les portes fermées à l'air comprimé.

Il y a des gares du métro où le personnel est constitué presque uniquement par des femmes. Les unes sont mariées et ont des enfants, d'autres sont des jeunes filles, qui se sont engagées dans les rangs des cheminots, tout comme d'autres femmes travaillent dans une fabrique ou dans un bureau. Un grand nombre d'employées de chemins de fer n'ont rien fait d'autre que de prendre la place que leur mari a laissée vacante à Berlin, au moment où il a reçu l'ordre d'aller contribuer au fonctionnement régulier des trains de Russie ou d'un autre pays occupé.

La personnalité et le rôle de M^{me} Scholtz Klink dans l'activité du IU^e Reich.

Curieux, hebdomadaire romand, a publié, dernièrement sous la plume de son rédacteur en chef, M. Lucien de Dardel, une intéressante étude sur l'action de la femme en général et de Mme Scholtz-Klink en particulier dans le mouvement national-socialiste. Bien que cependant nous jugions, pour notre compte, trop généralisé et trop simplifié ce portrait que trace M. de Dardel, et cela d'après toutes nos expériences du féminisme allemand tel que nous l'avons connu, et bien connu nous savons combien quelques passages de cette étude intéresseront nos lectrices.

«Une femme de taille moyenne, légèrement athlétique, entre à l'Athènes-Palace de Bucarest. Elle est flanquée de deux jeunes et solides SS, à un pas derrière elle, aussi rougissants que possible.

«L'aspect de cette femme est étrangement contradictoire. Elle a des tresses blondes autour de sa haute et petite tête, mais en même temps elle ressemble au portrait qu'Albert Diirer a fait de son frère Hans. Son visage offre des surfaces simples et lisses, soulignées d'yeux gris et froids et d'une bouche droite. Rien ne choque dans ce visage, sinon qu'il est dépourvu de ces ombres qui suffiraient à le rendre aimable. Un peu de noir et de rouge l'auraient beaucoup arrangé, mais la personne dont il s'agit ici doit détester semblables artifices. Elle doit probablement renoncer même à la poudre, car son nez fin et droit brille tant soit peu. En revanche, son tailleur de flanelle grise est splendement coupé. Le sac en peau de porc, tenu par des mains gantées du même cuir, les chaussures brunes en lézard, tout cela est élégant. N'était sa jupe

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

33 professeurs
méthode nouvelle
programmes
individuels
gain de temps

École LEMANIA
LAUSANNE

Pour être admises dans cette unité, les femmes pilotes doivent avoir, à leur actif 250 heures de vol au moins, elles doivent en outre posséder une licence officielle de pilotage. Plusieurs d'entre elles avaient accompli plus de 2000 heures de vol avant leur admission. Elles volaient bien avant la guerre, soit comme pilotes, soit au service de compagnies de navigation aérienne. Ce n'est pas pour se procurer des sensations nouvelles qu'elles s'inscrivent dans ce service de pilotage, mais pour accomplir une des besognes de guerre les plus importantes que puisse leur demander le pays.

Quel que soit le temps, l'Atagirl se lève à 7 heures du matin, endosse sa vareuse bleu marine, sa jupe, met ses souliers noirs et son bonnet de police. A 9 heures, elles se rend aux ordres du Captain Pauline Gower au Grand Quartier Général. Sa mission consiste à aller à l'usine pour prendre livraison d'un nouvel avion. Un aérobus spécial, lui-même piloté par un des membres de l'unité, conduit une douzaine d'Atagirls, revêtues alors de leurs salopettes de vol et de leurs casques, et munies d'un parachute. Pas de luxe dans ces aérobus de guerre, on s'installe comme on peut, pèle-mêle sur le plancher.

L'aérobus atterrit devant la première usine, dépose la première «ferry-girl» et s'envole aussitôt vers les usines suivantes. Un contremaître attend l'arrivée de l'aérobus pour conduire à l'avion qui est prêt l'Atagirl destinée à le piloter jusqu'à l'aérodrome qui lui a été secrètement désigné. Cette besogne (parfois périlleuse) accomplie, il faut attendre que l'aérobus faisant cette fois la tournée des différents champs d'aviation, vienne reprendre les pilotes pour les reconduire

du Schumann, du Jaqués-Dalcroze, du Debussy, de l'Albeniz, du Scriabine, du Liszt — programme, on le voit, des plus variés — et, au milieu de la soirée, cinq charmantes pièces enfantines d'I. Astrov, son mari, qui n'avait pas quinze ans lorsqu'il les composa.

De la musique, des vers — alternance délicate, car c'était Mlle Arlette Silvestre qui nous dit, avec le talent qu'on lui sait, des poèmes de Vildrac, de Paul Fort, de Musset. Puis, ce fut « Le lion amoureux » de La Fontaine, pour finir par des vers de Baudelaire et de Rimbaud. Grand succès pour les deux exécutantes. M. L. P.

La cousine du „Premier“

Mrs. Clara Sheridan est, non seulement parente proche de M. Churchill, mais encore et surtout un sculpteur de renom, ce qui lui a valu la faveur de faire son portrait. Il est vrai qu'il refusa net de poser pour elle, mais l'autorisa à s'installer tous les matins dans son cabinet de travail à condition de ne pas le déranger! Ce qui fut la tâche la plus difficile que Mrs. Sheridan eût à surmonter, de toute sa carrière de sculpteur, fut d'obtenir que son irascible cousin posât son immuable cigare pendant une demi-heure — non pas, bien sûr, parce que la fumée l'en incommodait! car une artiste y est certes accoutumée de la part des hommes célèbres qu'elle est appelée à peindre, mais parce qu'il lui était à peu près impossible dans ces conditions de tracer la maquette de sa bouche!

Savez-vous...

que c'est une femme, Mrs. Gangle, qui préside la Société coopérative de Londres, laquelle avec ses 717 millions de familles-membres, son personnel de plus de 20.000 employés, et son chiffre d'affaires équivalant à 300 millions de francs suisses, est, comme on s'en doute, la plus grande Coopérative du monde entier. Ajoutons que la nouvelle présidente est de plus membre du Conseil de comté de Londres, et compte poser sa candidature aux prochaines élections au Parlement. Elle a également fait partie de la Commission d'enquête britannique sur le coût de la vie. Bravo!

Désertion des campagnes.

La Société suisse d'Utilité publique a présenté récemment une requête au Conseil Fédéral, ainsi qu'aux cantons, aux villes et aux syndicats de patrons. Elle demande que l'on prenne des mesures contre la désertion des campagnes, de la façon suivante:

Créer dans les banlieues des maisons familiales plus belles et dont les loyers soient moins élevés que dans les maisons urbaines.

Soutenir la création de ces maisons par des mesures fiscales appropriées.

Multiplier les moyens de transport (trams, autobus, trolleybus) entre les villes et leurs environs, de sorte que les personnes qui travaillent en ville puissent quand même habiter la campagne.

Le Consommateur
soucieux de ses Intérêts
fait ses achats à la
COOPÉRATIVE

IN MEMORIAM

Eva Wanner-Chatelain

Le vendredi 12 février, une foule de parents et d'amis affligés conduisaient à sa dernière demeure Mme Eva Wanner-Chatelain, enlevée à leur affection à la suite d'un terrible accident.

Née au Locle, le 16 février 1884, Eva Chatelain fit ses études secondaires dans cette ville et obtint ses diplômes d'institutrice et de maîtresse à l'Ecole professionnelle. Elle fut aussitôt appelée à enseigner les travaux féminins et l'économie domestique à l'Ecole secondaire du Locle, où elle avait laissé le souvenir d'un excellent élève. Elle occupa ce poste jusqu'à son mariage, en décembre 1924, c'est-à-dire pendant 22 ans, durant lesquels elle sut s'attacher ses élèves et ses collègues par sa compétence et son dévouement, par l'entrain qu'elle apportait à son enseignement et par l'intérêt qu'elle témoignait aux jeunes dont elle s'occupait avec prédilection.

Tout en poursuivant son enseignement, elle s'initia aux soins à donner aux malades et suivit à plusieurs reprises des cours de Samaritains, puis un cours de moniteurs, de façon qu'elle put donner elle-même un cours de soins aux malades à la Chaux-du-Milieu. En 1918, durant la terrible épidémie de grippe qui fit tant de ravages dans notre pays, Eva Chatelain n'hésita pas à offrir ses services pour venir en aide au personnel de l'Hôpital du Locle, atteint dans sa majeure partie par le fléau, à un moment où l'Hôpital regorgeait de malades, accomplissant ainsi un acte de courage, d'abnégation, de fraternité et de charité, en secondant le personnel et en prodiguant ses soins compétents et dévoués à de nombreux malades.

En décembre 1924, elle épousa M. Hermann Wanner, dont elle fut la compagne dévouée et la collaboratrice de tous les instants. Elle dirigea tout d'abord avec lui l'Ecole hôtelière du Belvoir Parc qui s'ouvrait à Zurich. Mais, très attachée

à la Suisse française, elle désirait revenir s'y fixer, et en 1928, tous deux fondèrent l'Ecole ménagère de la Recorbe, à Neuchâtel, où ils travaillèrent ensemble pendant 15 ans. Dans cette tâche d'éducation, Eva Wanner trouva une occasion magnifique de déployer tous ses dons de femme et d'éducatrice. Non seulement, elle collabora étroitement avec son mari, mais elle dépensa en faveur des élèves qui lui étaient confiées les ressources d'une intelligence avisée et d'un cœur plein de bonté et de compréhension. Au cours de ces quinze années, plusieurs centaines de jeunes filles passèrent à la Recorbe, de six mois à une année. Elles comprennent aujourd'hui qu'elles y ont été en contact avec une femme d'élite qui, non contente de leur donner une excellente formation professionnelle, s'est efforcée de former leur caractère et leur cœur et de les préparer à devenir des femmes utiles à leurs familles et à leur pays, et plusieurs d'entre elles y ont véritablement trouvé une seconde famille.

À côté de cette grande tâche, qu'elle accomplissait avec grâce, Mme Wanner trouvait le temps de s'intéresser à mille autres choses. Elle lisait, elle assistait à des conférences et à des concerts, elle se passionnait pour certains problèmes sociaux, celui de la Paix et celui de la femme étant au premier plan de ses préoccupations. Elle fut une pacifiste et une féministe convaincue, estimant que la femme a des devoirs dans ce monde et réclamant pour elle le droit de les remplir. Cette femme intelligente était doublée d'une femme de cœur qui ne laissa jamais passer une occasion de faire le bien. Les pauvres, les malheureux et les affligés la trouvaient toujours sympathisante et prête à les aider, généreuse de son temps, de son argent et de son affection. Et elle était aussi une croyante, qui avait découvert la véritable sens de la vie et qui ne redoutait pas la mort.

Un terrible accident l'a brutalement ravie à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis. Il semble que le monde aurait besoin de ces êtres de bonne volonté... Cependant, ils quittent la

terre, mais en laissant derrière eux le souvenir d'une vie droite et fidèlement vécue, au service de leurs semblables. Ce sont de telles femmes qui font la solidité d'un pays, et c'est de telles fidélités dont notre pauvre monde a besoin. Elisabeth HUGUENIN.

Antonin Barthélemy

C'est avec regrets que nous avons appris la mort de M. Antonin Barthélemy, ancien consul de France à Genève, mort dans sa 80^{ème} année, le 6 février dernier, des suites d'une chute dans l'escalier de la maison qu'il habitait à Paris.

M. Barthélemy fut en effet un fidèle ami de Genève, mais aussi un fidèle ami de notre cause et de notre journal, auquel l'intéressa Mme Cuchet-Albaret, avec laquelle il était en étroites relations d'amitié. Bien souvent, il nous écrivit pour nous manifester son intérêt pour nos idées, qu'il défendait avec conviction, et plusieurs fois même il voulut bien nous communiquer des articles, spirituellement rédigés comme il en avait le talent, sur tel ou tel sujet d'une importante actualité. Car Antonin Barthélemy était trop convaincu de la justice des droits de la femme, de l'importance des problèmes qui se posent devant elle, de la tâche qui devrait être la sienne, pour ne pas être de cœur avec nous, et notre Mouvement perd en lui un de ceux qui le liait toujours avec attention, l'opinion de cet homme remarquable, fin et distingué, constituant un hommage pour notre journal.

La brusque rupture, qui a isolé de nous tant de nos amis dans la capitale, ne nous avait pas permis de continuer avec lui non plus des relations, et il y avait longtemps que nous ne savions malheureusement plus rien de lui. Si son décès à cet âge avancé, et dans les douloureuses circonstances actuelles, n'est donc pas une surprise, il n'en est pas moins un vif regret que nous tenons à partager ici avec ses amis en leur exprimant notre vive sympathie.

E. Gd.

Succès féminins.

Après onze ans d'activité dans l'Eglise bâloise, Anna Hartmann (Aarau) a été nommée auxiliaire du pasteur de la paroisse de St-Léonard.

Extension des cultures ou famine?

C'est sous ce titre que l'Union suisse des Coopératives de consommation a organisé une grande exposition itinérante d'alimentation, qui se trouve actuellement à Genève, et que nous ne pouvons qu'engager chaleureusement toutes nos lectrices à



Henri Genevay
AMEUBLEMENTS ET TENTURES
Genève
20, rue Sturm - Tél. 4.24.65

visiter. Ouverte du 6 au 14 mars, à la Salle du Faubourg, elle leur fera comprendre ce grand effort de collaboration entre toutes les forces vives de notre population, et la tâche qui, dans cet effort, incombe à chacun. Des visites accompagnées, des films, un coin pour les enfants ajouteront à l'intérêt de cette exposition dont l'accès est libre.

Le Cartel Romand d'Hygiène sociale et morale, qui avait premièrement songé à organiser lui aussi une exposition du même ordre, s'est naturellement rallié à l'œuvre commune, et son stand ne sera pas un des moins intéressants, avec tous les détails qu'il fait saisir sur les avantages d'une hygiène sociale et morale bien comprise. Plusieurs de ses membres genevois ont bien voulu se charger d'en faire les honneurs, et nous remercions ici celles de nos lectrices qui se sont vaillamment consacrées à cette tâche, montrant par la pratique tout ce que peut l'effort féminin pour le bien général.

LA XVI^{ème} Journée des Femmes vaudoises...

...a marqué un nouveau succès: succès d'intérêt, succès de participation; on a compté que près de 900 femmes se pressaient dans la salle des XXII Cantons, le 18 février; plusieurs restèrent debout, et l'on se félicitait que les journaux

lausannois ne fussent représentés que par un seul journaliste, car vraiment on n'aurait su où mettre les reporters... La séance s'ouvrit fort exactement à 10 h. 15, le salut du gouvernement vaudois fut apporté par son président, M. E. Fischer, chef du Département des Finances, qui a adressé à ses concitoyennes de flatteuses paroles, louant leur influence et se félicitant «de leur participation plus large aux affaires publiques (?), et à l'élaboration des lois». (S'agissait-il de la présence d'une femme dans telle commission extraparlamentaire? et peut-on appeler cela collaborer à l'élaboration des lois?)

Après avoir rappelé la mémoire fidèle de Mme Curchood-Secretan, M^{lle} Fonjallaz, présidente de la Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud, introduisit les travaux de la matinée, consacrés à l'économie de l'après-guerre. Que notre démocratie trouve les hommes et les femmes capables de surmonter les difficultés de l'heure! Que l'opinion féminine s'exprime et que la collaboration féminine s'affirme!

La création des occasions de travail.

et ce que les femmes peuvent faire dans ce domaine a été exposé par M^{lle} A. Martin (Berne), que ses fonctions de secrétaire de la société de cautionnement Saffa renseigne sur tout ce qui concerne le travail féminin. Il s'agit cette fois-ci d'é-

Auberges et hôtels en Suisse

Nous empruntons au Bulletin de presse du Cartel Romand H. S. M. les chiffres suivants qu'il est bon de connaître:

Après le plus récent recensement fédéral des entreprises, mené à bonne fin malgré la guerre, le nombre des entreprises qui rentrent dans la catégorie hôtellerie ou restaurants est de 29.972. Ce chiffre impressionnant se décompose comme suit: 9839 hôtels, pensions, maisons de convalescence, etc., dont 4982 hôtels avec seulement 3 à 10 lits, 16.263 restaurants, cafés, etc. sans possibilité de logement, 992 auberges sans alcool, 2878 pensions alimentaires et entreprises de location de chambres. La statistique des hôtels comprenant aussi les hôtels sans alcool, dont le nombre ne dépasse guère 200, nous pouvons estimer à environ 1200 le nombre total des établissements sans alcool (hôtels, pensions, auberges, restaurants).

LE BULLETIN

du Conseil International des Femmes

rend compte des activités et défend les intérêts féminins à travers le monde; paraît en trois langues: français, anglais et allemand.

Prix de l'abonnement annuel: Fr. 4.50 suisses.

On s'abonne auprès du Conseil International des Femmes, 37, rue des Pâquis, Genève.

trop longue d'au moins 10 centimètres, cette dame était passée par une femme assez chic. Et c'était dommage, cette jupe longue, d'autant plus que les jambes gainées de soie étaient parfaites. Mais ce petit air «quelconque» était — je l'apparis par la suite — aussi nécessaire à cette femme que sa moustache à Charlie Chaplin.

«Quand le trio passa à côté de la table du comte X. — un nazi — à côté duquel je me trouvais, celui-ci se leva à demi de son fauteuil et il s'inclina cérémonieusement. La dame répondit par un signe de tête et un sourire vague, cependant que son escorte levait le bras droit. Le comte était un Autrichien aux manières simples et plutôt nonchalantes: il ne se mettait pas en frais de politesse. Que pouvait être cette femme qui attirait un pareil salut de sa part? Répondant à mon coup d'oeil interrogateur, le comte murmura, respectueusement: «C'est la Scholtz-Klink».

Tel est le portrait que la comtesse Waldeck trace dans un tout récent numéro du *Saturday Evening Post* d'une Allemande qui a joué, et joue aujourd'hui encore, un rôle de premier plan dans le troisième Reich. M^{me} Scholtz-Klink est une des cinq ou six personnes qui aient fait partie de l'entourage immédiat du chancelier Hitler. Déléguée du «Führer» auprès des femmes allemandes, elle exerce un contrôle sur près de 40.000 Allemandes et 70.000 femmes dévouées au nazisme en territoires occupés. Aussi bonne organisatrice que Goering, aussi excellente propagandiste que Goebbels, on lui prête encore les qualités réalistes d'un Hess et l'impitoyable sévérité d'un Himmler.

C'est aussi que l'organisation dirigée par M^{me}

Scholtz-Klink est minutieusement constituée. Sa tête est à Berlin et on pourrait parler à son sujet d'un ministère consacré aux femmes. Une de ses sections les plus importantes est celle des «mères du III^{ème} Reich» qui s'occupe d'éduquer les mères, de leur apprendre les devoirs de la maternité et de leur enseigner les soins à donner aux enfants. Cette organisation a des ramifications dans toute l'Allemagne. Il y a des milliers d'éducatrices, des centaines d'écoles qui forment des mères de famille et parcourent les villages et les campagnes pour veiller que les devoirs de la maternité soient remplis, pour apprendre aux jeunes filles à coudre, à soigner les bébés, les malades, à éduquer les enfants, à consommer les aliments, à établir un budget, à s'habiller et même à arranger leurs appartements. Les jeunes filles de 18 à 25 ans sont tenues de s'enrôler dans le «Service du travail» où on leur inculque la théorie et la pratique du national-socialisme. En outre, tout un réseau de conférences, de visites à domicile est organisé pour soutenir le «moral» des femmes. Une surveillance a lieu pour savoir si les jeunes filles font leur devoir vis-à-vis du «Führer», pour prêter de l'aide aux femmes enceintes, et veiller qu'elles ne manquent de rien. La protection de l'Etat se fait sentir partout. Dernièrement, un décret fut pris selon lequel peuvent se faire appeler «Madame» les fiancées de soldats tombés sur le front, les filles-mères. Il suffit que l'intéressée déclare par écrit à la préfecture de son lieu de domicile qu'elle a décidé de se faire appeler «Madame». Les femmes célibataires sans enfant ne peuvent, sous peine d'amende, s'appeler que «Mademoiselle».